

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2017_126

Séance du mardi 20 juin 2017

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 15/06/2017

Présents : 18

L'an deux mille dix-sept et le vingt juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean-Pierre ALLIER,

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

Secrétaire de
séance: François
FOLCHER

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Marie LION, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Yves SERVIERE

Représentés: Jean-Paul VELAY par Michel RIOU

Excusés:

Absents: François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Regis DURAND, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Dominique MOLINES, Françoise THYSS

Objet: Contrat de fourniture de gaz - DE_2017_126

Monsieur le Maire explique au conseil qu'à la suite de la fusion de communes et de la création de la commune nouvelle il lui a paru opportun de rationaliser certains contrats de fournitures.

Le Bureau a donc chargé Monsieur Yves Commandré de la consultation de trois fournisseurs de gaz de manière à ce qu'un seul reprenne la totalité des contrats de la Commune.

Primagaz a répondu avec une offre à 590 € HT la tonne

Antargaz a répondu avec une offre à 750 € HT la tonne

Butagaz a répondu avec une offre à 707 € HT la tonne

Le Conseil, après en avoir délibéré,

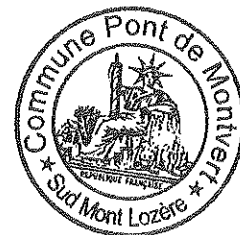
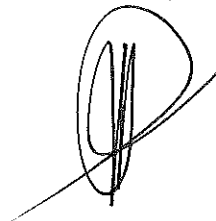
DECIDE d'accepté l'offre de Primagaz ;

CHARGE monsieur le Maire de réaliser toutes les opérations nécessaires à la mise en place du nouveau contrat.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2017 048-200057594-20170620-DE_2017_126-DE